

## CONDITIONS GÉNÉRALES

### Champ d'application

Les présentes conditions générales s'appliquent au contrat de vente et de location conclu entre le client et Limmex AG. Les dispositions contradictoires du client ne sont pas applicables. Les CGV en vigueur, publiées au moment de la conclusion de la transaction, s'appliquent.

### Objet des présentes CGV

Les présentes CGV régissent l'achat et l'utilisation des appareils Limmex ainsi que les abonnements qui sont proposés au client par le prestataire de services soit par téléphone, soit via la boutique en ligne, soit dans un point de vente physique.

### Conclusion du contrat

Toute commande revêt un caractère contraignant pour le client dès lors qu'il l'a déclenchée. Limmex AG accepte la commande en confirmant celle-ci au client ou en livrant ou en remettant les produits commandés. Pour pouvoir utiliser toute l'étendue des appareils Limmex, il faut impérativement souscrire un abonnement, qui vient s'ajouter à l'achat de l'appareil. Cet abonnement inclut les services et prestations de l'abonnement choisi, une carte SIM performante permettant l'activation vocale et l'activation des données dans toute l'Europe ainsi que les frais de raccordement.

### Durée et résiliation de l'abonnement

L'abonnement est valable pour une durée indéterminée. Il peut être résilié par chacune des parties à la fin du mois, avec un délai de préavis de 4 semaines. Il est possible de résilier le contrat dans son intégralité ou, le cas échéant, pour certains services. Le contrat peut être résilié dès que la durée minimale d'abonnement ou de renouvellement du service concerné est écoulée. Les résiliations doivent être effectuées par écrit, sauf si le prestataire de services accepte une résiliation sous une autre forme au cas par cas. Demeurent réservés les accords spécifiques relatifs à des options d'une durée fixe différente, notamment d'une durée plus courte.

### Champ d'application, modalités

Le déclenchement d'un appel d'urgence nécessite, entre autres, une couverture suffisante du réseau de téléphonie mobile requis pour le service d'appel d'urgence. Le service d'appel d'urgence ne peut pas être assuré dans les zones sans réseau, les zones isolées, les caves, les garages et autres lieux similaires, ou en cas de dysfonctionnement technique du réseau de téléphonie mobile. Les appareils Limmex qui peuvent consulter et transmettre des coordonnées GPS ne peuvent détecter ces données GPS qu'à l'extérieur. Les coordonnées GPS peuvent différer des coordonnées réelles selon la zone et l'emplacement.

### Conditions de livraison

Limmex AG met tout en œuvre pour expédier la commande dans les plus brefs délais. Les commandes sont normalement expédiées dans les 3 à 5 jours ouvrables suivant la réception de la commande. Les indications sont sans garantie. L'expédition des commandes se fait via la Poste suisse. Les commandes sont envoyées exclusivement à des adresses de livraison situées en Suisse. Les frais d'expédition s'élèvent à 7 CHF ou 14 CHF.

### Conditions de paiement

Les articles commandés en combinaison avec l'abonnement choisi peuvent être payés sur facture, par carte de crédit (Visa Card, Master Card) ou en espèces au point de vente physique. Si, à l'échéance, le client n'a ni payé la facture ni formulé par écrit des objections motivées à son encontre, il est immédiatement considéré comme étant en défaut de paiement. Le client supportera tous les frais encourus par Limmex AG en raison du défaut de paiement. Les frais s'élèvent à 20,00 CHF pour le deuxième rappel et à 30,00 CHF pour le troisième rappel.

### Prix

Les prix et produits indiqués dans la boutique en ligne ou au point de vente physique sont sans engagement.

### Appareil de location

Si le client décide de louer l'appareil d'appel d'urgence, la durée de ce contrat dépend de la période de facturation sélectionnée. Le contrat peut être résilié par écrit et par lettre recommandée moyennant un préavis de 14 jours avant la fin de la période respective. Le cachet de la poste fait foi pour le respect du délai. Le dispositif d'appel d'urgence (y compris les accessoires) demeure la propriété exclusive de Limmex AG. L'objet loué doit être restitué en totalité au fournisseur à la fin du contrat. Tous les manuels et câbles fournis ainsi que tous les accessoires doivent être retournés à Limmex AG aux frais du client. La location est payée par facture ou par carte de crédit, selon le mode de paiement convenu à l'avance. En outre, les dispositions du droit locatif du Code des obligations suisse (art. 253 ss. CO) s'appliquent. La personne qui loue le dispositif est notamment responsable de tous les dommages causés à l'objet loué et à ses accessoires pendant la durée de la location, par ex. les dommages causés par une chute, un acte de vandalisme, les éléments naturels, une manipulation, une utilisation

inappropriée ou non conforme à l'usage prévu ou toute autre circonstance ou tout autre comportement imputable à la personne qui loue le dispositif. Les frais de remplacement de l'objet loué sont à la charge du client. Si l'objet loué ou les accessoires sont volés ou perdus pendant la durée de la location, la responsabilité en incombe au locataire. La perte sera facturée au locataire à la valeur de remplacement. Si le locataire remet le dispositif d'appel d'urgence à des tiers, il est responsable de tous les dommages causés à l'appareil par des tiers.

### Garantie

La période de garantie s'appliquant aux appareils achetés s'étend sur deux ans à compter de la date d'expédition ou d'achat au point de vente physique. Sont exclus de la garantie les dommages affectant les pièces d'usure (p. ex. verre de montre, bracelet de montre, etc.) et les dommages dus à une mauvaise manipulation (dommages dus à une chute). L'appareil Limmex ne doit pas être ouvert. Toute modification de l'appareil est interdite et entraîne la perte de la garantie. Tout défaut ou toute livraison incorrecte doit être signalé(e) à Limmex AG dans les 14 jours suivant la réception de la marchandise.

### Clause de non-responsabilité

Limmex AG décline toute responsabilité pour des dommages de quelque nature que ce soit dans la mesure permise par la loi. Le montant maximal du dommage à payer se limite au prix d'achat ou à CHF 100.00 en cas de location.

### Confidentialité des données

Limmex AG respecte la législation en vigueur sur la protection des données lorsqu'elle traite les données personnelles communiquées par le client lors de l'achat de l'appareil (noms, adresses postales, numéros de téléphone, etc.).

### Politique d'annulation / droit de rétractation

Pour tout achat ou location, tous les clients agissant en tant que consommateurs peuvent révoquer le contrat dans un délai de 14 jours par écrit (lettre, fax, e-mail) sans avoir à indiquer de motif. Le délai commence à la réception de cette notification par écrit, mais pas avant la conclusion du contrat et pas avant que Limmex AG n'ait rempli toutes ses obligations d'information. L'envoi de la rétractation dans le délai impartit suffit au respect dudit délai de rétractation.

### La rétractation doit être adressée à :

Limmex AG, Eugen-Huber-Strasse 12, CH-8048 Zurich ;  
E-mail : [info@limmex.com](mailto:info@limmex.com)

### Conséquences de la rétractation

Dans le cas d'une résiliation effective, les prestations reçues des deux côtés doivent être remboursées et les frais éventuellement perçus (par exemple les intérêts) doivent être remboursés. Cela peut conduire à contraindre le client à remplir les obligations contractuelles de paiement pour la période allant jusqu'à la rétractation. Si le client ne peut pas restituer à Limmex la prestation reçue ainsi que les avantages obtenus (exemple : avantages liés à l'utilisation) dans son intégralité ou en partie, ou si la marchandise est remise ou restituée dans un état dégradé, il doit rembourser la valeur correspondante à Limmex. Les obligations relatives au remboursement des paiements doivent être satisfaites dans un délai de 30 jours. Pour le client, l'échéance commence avec l'envoi de sa déclaration de rétractation ou de la marchandise ; pour Limmex, elle commence dès leur réception.

### Recommandations particulières

Le droit de rétractation du client expire prématurément si le contrat est complètement rempli par les deux parties à la demande expresse du client avant que le client ait exercé son droit de rétractation.

### Description légale

Sauf indication contraire, le contenu du site Web de Limmex est intégralement protégé par le droit d'auteur. Le contenu ne peut être diffusé, publié, modifié, réutilisé, réexpédié ni utilisé à des fins publiques ou commerciales sans autorisation écrite. Limmex AG ne peut pas garantir ni être tenue responsable de l'exactitude ou de l'exhaustivité du site Internet et exclut toute responsabilité en cas de contenu incomplet ou erroné.

### Droit applicable et juridiction compétente

La relation contractuelle entre Limmex AG et le client est exclusivement régie par le droit matériel suisse, à l'exclusion des dispositions de droit international privé et des traités internationaux. La juridiction exclusive est le siège suisse de Limmex AG.

### Clause de sauvegarde

Si l'une de ces réglementations est invalide, la validité des réglementations restantes ne sera pas affectée. La clause nulle sera remplacée par une réglementation ayant le sens le plus proche économiquement de celle annulée.

Version avril 2025